

Rand'Ôroues

Claire MALBOS
9 rue Paul BELDANT
72 000 LE MANS

randoroues@gmail.com

07 86 72 04 01



Résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du Samedi 09 octobre 2021 à 9h30 Salle des loisirs 14 rue des Caillères SAINT PAVACE

Mots d'accueil

Désignation d'une scrutatrice et d'un scrutateur, vote

Projet de résolution

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide de désigner, en qualité de scrutatrice et scrutateur

.....

.....

Extrait des statuts :

Les décisions sont prises à la majorité relative des voix des membres présents ou représentés.
Le quorum est fixé au 2/3 des personnes présentes ou représentées.

Nombre de personnes présentes ou représentées :, le quorum est atteint.

La présidente propose le vote à main levée plutôt qu'à bulletin secret.

L'assemblée accepte le vote à main levée

Rapport moral de la présidente, sans vote

Rapport financier (bilan et prévisionnel), vote

L'Assemblée Générale approuve le bilan financier de l'année 2020

L'assemblée générale approuve le prévisionnel pour l'année 2021

Bilan des activités 2020, sans vote

Election de nouveaux membres au Conseil d'Administration, vote

Election des membres au ¼ sortant (par ordre alphabétique)

Le Conseil d'Administration est actuellement composé de

Nadine DEUMIER (trésorière) fonction à renouveler

Pierre LEMARCHAND

Claire MALBOS (présidente)

Jacques MALBOS (secrétaire)

Le poste de trésorier (trésorière) est à pourvoir

Adhérente et/ou adhérent souhaitant être élu(e) à ce poste, merci de déposer votre candidature préalablement à l'assemblée générale au plus tard le vendredi 01/10/21

Adhérentes et/ou adhérents souhaitant être élu(e)s au CA, merci de déposer votre candidature préalablement à l'assemblée générale au plus tard le vendredi 01/10/21

Suite aux candidatures déposées, il a été procédé à l'élection de nouveaux membres en les personnes de :

Affiliations, vote

Résolution,

Le montant de l'adhésion (avec la part FFR à 29 €) et la part association de 12 € soit 41 € reste inchangé pour la saison 2021/2022

Il est proposé un **paiement en 2 fois** avec dépôt de **2 chèques** (à l'ordre de Rand'Ôroues) lors de l'inscription. Les chèques seront déposés en banque, pour l'un en **septembre** 2021 et l'autre en **novembre** 2021.

Retour sur le week-end des 5 ans (sans vote)

Projets 2021/2022 et années à venir (sans vote)

Sorties à la journée (dates, lieux...)

Week-end (dates, lieu...)

Propositions diverses

Bilan sur les itinéraires PMR (sans vote)

Questions diverses :

La présidente se donne le droit de limiter les interventions.